



COMPTE RENDU DE SEANCE DU 17 MARS 2015

ORDRE DU JOUR :

- Compte Administratif 2014
- Appartement de l'école
- Aménagement Jardin d'Enfants
 - Délibérations
- Elections Départementales
- Questions et informations diverses

Nombre de
Conseillers en
exercice : **09**

DATE DE LA
CONVOCATION :
13/03/2015

DATE DE
L'AFFICHAGE :
19/03/2015

Séance du conseil municipal du **Mardi 17 Mars 2015 à 18h30**

Le Conseil municipal de la Commune de **Montbrun des corbières**

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Sous la Présidence de BOUTET Claude, Maire.

Présents : ALBANO Richard, BOUTET Claude, CATHARY Jean-Claude, FAUSTINO Sabine, GARCIA Fabien, GRANDJEAN Stéphanie.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents Excusés : BROTO Robert (Procurat° CATHARU J-C) COMPAIN Eliane (Procurat° BOUTET Claude) MANITCH Serge.

Démission : LE COSSEC Gilbert, SENDRA Nicolas.

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h30, et propose de respecter l'ordre du jour énoncé sur la convocation du 13 Mars 2015. M. le Maire propose de nommer Mme FAUSTINO Sabine comme secrétaire de séance, et lui adjoint M.ESQUIVA Serge. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 03 Février 2015.

Le compte rendu ayant été transmis avec la convocation, et considérant que tous les conseillers en ont pris largement connaissance, Monsieur Le Maire propose d'approuver le compte rendu de la séance du conseil municipal du 03 Février 2015. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de cette réunion.

Vote du compte Administratif :

Le vote du compte administratif est reporté à une date ultérieure. Le quorum n'étant pas atteint vu que monsieur le Maire ne peut participer au vote conformément à la loi et qu'il possède une procuration (Madame COMPAIN Eliane).

Appartement des Ecoles :

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal des devis que lui ont été transmis par Monsieur MANITCH Serge émanant de divers corps de métier pour la réfection de l'appartement anciennement occupé par Madame KONZET Madeleine. Manque la plomberie à ce jour et divers aménagements. Monsieur CATHARY estime le coût global des travaux aux environs de 25 000.00€ et propose de réaliser les travaux après la vente de l'atelier communal. Monsieur Le Maire indique qu'il est possible de réaliser un prêt équivalent au montant des travaux qui serait remboursé avec les loyers perçus. Madame GRANDJEAN fait remarquer que le loyer actuel est obsolète et devra être revu à la hausse. Pour clore le sujet, Monsieur Le Maire propose de mettre en concurrence les entreprises afin de faire baisser les prix avant de prendre une décision définitive. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette solution.

Jardin d'enfants :

Madame GRANDJEAN présente les devis pour la clôture du jardin d'enfants. Le devis proposé par la société « Sud-ouest clôture » paraît le plus intéressant. Ce devis comprend : la clôture rigide du jardin d'enfants sur trois faces à une hauteur de 1.23m avec deux portillons et une clôture en bois traité autoclave coté boulevard des pins jusqu'au stade. Monsieur GARCIA estime que ces travaux sont indispensables. Monsieur ALBANO demande à ce que l'on veille à la qualité du matériel pour une

question de sécurité. Le Conseil Municipal retient la proposition « Sud-ouest Clôture » pour un montant de 10 000.00€ TTC environs. Toutefois cette société devra faire un geste commercial pour remporter le marché.

Délibérations :

Vidéosurveillance : Approbation du devis présenté par la société sécurivoc et demande d'aide financière au titre des fonds interministériels de prévention de la délinquance à hauteur de 40%. Voté à l'unanimité

Nomination d'un délégué au SIAEP Roquecourbe Montbrun et SIVU Plaine des Plots : Compte tenu de la démission du 1^{er} Adjoint (Monsieur Le Cossec Gilbert), il est nécessaire de de représenter une délibération avec un nouveau délégué pour son remplacement. Monsieur CATHARY Jean-Claude a été élu par l'assemblée à l'unanimité des présents.

Actualisation du Bordereaux des prix : Monsieur le maire fait part au Conseil municipal, que suite à la mise à jour du bordereau des prix à appliquer en 2015 par la Commune, il est nécessaire d'approuver par délibération cet outil de travail utilisé par les différents services (Techniques, Administratifs et Comptables) dans leurs tâches quotidiennes. Voté à l'unanimité.

Indemnité de l'agent recenseur : Afin que la commune puisse reverser l'indemnité forfaitaire à l'agent recenseur et d'y rajouter la prise en charge des congés payés et le jour de formation réalisé, il est nécessaire d'effectuer une modification à la délibération prise en séance du 06 juin 2014 qui ne le prévoyait pas. Voté à l'unanimité.

Modification simplifiée du PLU : Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune est actuellement dotée d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 12 Juillet 2011.Or, les dispositions des articles 11 des zones N et Ner du PLU interdisent la pose d'équipements d'énergies renouvelables en toiture dans l'ensemble de ces zones. En vertu de l'article des articles L123-13, R123-20-1 et R123-20-2, Monsieur le Maire précise que le Conseil Municipal peut recourir à la procédure de modification simplifiée pour supprimer des règles qui auraient pour effet d'interdire l'installation d'équipements d'énergies renouvelables en toiture et propose de prescrire une procédure de modification simplifiée des articles 11 des zones N et Ner du Plan Local d'Urbanisme. Voté à l'unanimité

Questions et Informations diverses :

Madame GRANDJEAN informe le Conseil qu'après une visite de Monsieur TERRAL de l'assistance Technique Départementale du Conseil Général de l'Aude en vue de la pose de ralentisseurs aux entrées du village un comptage et un contrôle de vitesse ont été effectués. Suite aux résultats de ces contrôles la solution la mieux adaptée aux ralentissements des véhicules sera mise en place. Monsieur CATHARY indique qu'en vue de la pose de ralentisseurs à la sortie de l'école les grilles du ruisseau devront être supprimées. La pose de buses est indispensable. Les services techniques procéderont à ces travaux dès que possible. Le conseil approuve à l'unanimité.

Contrat de Travail :

Comme décidé lors du dernier Conseil Municipal, Monsieur Le Maire informe qu'il à rencontré en présence de ses adjoints, Monsieur ARNAUD Patrick pour lui indiquer que son contrat de travail ne serait pas renouvelé et prendra fin le 30 Avril 2015.

Vidéosurveillance :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que l'installation de la vidéo surveillance est en attente du contrôle par l'autorité compétente (gendarmerie) pour pouvoir procéder à son installation.

Distribution des Sacs poubelles :

Madame GRANDGEAN souhaiterait que la distribution des sacs poubelles soit effectuée par les employés communaux sur une période qui reste à déterminer.

L'ordre du jour étant clos et, n'ayant plus de questions en suspens,

Monsieur le Maire clôture et lève la séance à 19 heures 30mn.

LES MEMBRES PRESENTS

NOM PRENOM	DOMICILE	DATE D'ELECTION	SIGNATURE
ALBANO Richard	8, Quartier J.Soulayrac 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
BOUTET Claude	Lot la Jouncasso 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
BROTO Robert	19, Av du 4 Août 1792 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Absent Procuration à CATHARY J-C
CATHARY Jean-Claude	4, Rue Jules Ferry 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
COMPAIN Eliane	1, Rue du château 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Absent Procuration à BOUTET C
FAUSTINO Sabine	33. Boulevard des pins 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
GARCIA Fabien	3. Quartier J.Soulayrac 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
GRANDJEAN Stéphanie	9. Avenue des Corbières 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
LE COSSEC Gilbert	13. Av du 4 Août 1792 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	démission Août 2014
MANITCH Serge	2. Rue Jean Moulin 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Absent
SENDRA Nicolas	5. Lot la Jouncasso 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Démission Novembre 2014